

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO

« *Mon regard sur le Chemin des Dames* » du 4 juillet au 21 août 2022

NOM – Prénom\* :

.....

Adresse\* :

.....

Mail\* :

.....

Date de naissance\* : ...../...../.....

Téléphone\* : .....

Envoyez-nous vos photos (3 photos maxi / personne) Qualité photo : entre 4 et 8 Mégapixels

Sur la thématique du Chemin des Dames, avant le 21 août 2022 à 17 heures :

- Par mail à l'adresse suivante : [caverne@aisne.fr](mailto:caverne@aisne.fr)
- Ou dépôt à l'adresse suivante : Caverne du Dragon RD 18 CD 02160 Oulches La Vallée Foulon

Format : 30 x 40 cm ou 30 x 45 cm

Titre photo n°1 : .....

Titre photo n°2 : .....

Titre photo n°3 : .....

• Je déclare avoir pris connaissance des modalités du règlement du concours photo et remplir toutes les conditions nécessaires pour y participer.

• Je certifie que toutes les œuvres déposées sont des originaux issus d'une production personnelle.

• J'accepte l'utilisation et la diffusion de mes photos dans le cadre du concours photographique ou d'une publication du conseil départemental pendant 1 ans.

Date..... Signature.....

*\*mention obligatoire*

*Les données personnelles recueillies au travers de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre participation au concours photo. Ces données sont destinées aux services du Conseil départemental de l'Aisne. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant 1 ans. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, nous indiquons sur le formulaire les données dont la collecte est obligatoire pour pouvoir traiter votre demande.*

*Vous disposez de vos droits d'interrogation, accès, modification, opposition et rectification que vous pouvez exercer en écrivant au responsable du traitement, en vous adressant à la Caverne du Dragon-Musée du Chemin des Dames - RD 18 CD - 02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON et en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*